



Résolution N° 23/09  
relative à l'adoption du manuel de  
classement et d'archivage des documents  
de passation de marchés.

Le Conseil de Régulation, en sa séance du 8 avril 2009,

1. **Prenant acte** de l'exposé du Directeur général sur le manuel de classement des documents de passation de marchés,
2. **Entendu** les commentaires et corrections formulés par les Conseillers lors des discussions ;
3. **Adopte :**  
  
A l'unanimité de ses membres, le manuel de classement des documents de passation de marchés, après prise en compte des observations et corrections formulées par les Conseillers et la Direction centrale des Marchés publics ;
4. **Demande** au Directeur Général de prendre toutes les mesures nécessaires pour sa publication sans délai ;
5. **Ordonne** au Directeur Général de joindre à la présente résolution, un exemplaire du manuel de classement des documents de passation de marchés adopté.

Fait à Dakar le 10 AVR. 2009

Pour le Conseil

Le Président



MANSOUR DIOP